

« Rendons le pouvoir au citoyen »

ÉLECTIONS Les parlementaires FDF ciblent case de tête et suppléants

► Emmanuel De Bock et Serge de Patoul relancent le débat sur la case de tête et les candidats suppléants.

► « Il faut rendre le pouvoir aux citoyens, aux électeurs. »

► D'autres idées circulent : tirage au sort des élus, scrutin majoritaire...

Le CDH fut pionnier, Benoît Lutgen lança l'idée en 2013 déjà, rendons à César... N'empêche : le FDF (re) passe à l'offensive sur le sujet. Plain-chant : Emmanuel De Bock et Serge de Patoul déposent une proposition d'ordonnance spéciale au parlement bruxellois (elle se trouve au greffe, elle déboulera en plénière dans une paire de mois), et Olivier Maingain, président du parti, s'apprête à opérer à la Chambre.

Que veulent les amarantes ? Liquider l'effet dévolutif de la case de tête, comme le mécanisme des suppléances sur les listes électorales. Une réforme qui se produirait idéalement à tous les échelons, communal (en Flandre, elle est en vigueur déjà), régional, fédéral. Ce qui n'est pas une utopie : le CDH, on l'a dit, est protagoniste, le MR est favorable au changement, Ecolo également, en tout cas pour ce qui concerne la suppression des candidats suppléants, le PS est ouvert au débat qui, du reste, est au programme de la « commission de renouveau politique » à Namur, dans le droit fil de la déclaration de politique régionale. Bref, le sujet est dans l'air, et da-

vantage : il figure à l'agenda politique. La démarche, aujourd'hui, de nos deux mandataires FDF en témoigne, dans le même temps qu'elle contribue à accélérer le mouvement.

Quant à l'effet dévolutif, il a trait au nombre de voix décrochées par un parti en tête de liste, qui ne se portent pas sur un candidat précisément : elles constituent une réserve qui sera répartie entre les candidats (qui « puisent » dans « pot commun », comme on dit), suivant l'ordre sur la liste, en attribuant à chacun le nombre de voix nécessaires afin de décrocher un siège (de parlementaire). L'impact du vote en case de tête dans l'attribution des sièges a été diminué de moitié déjà en décembre 2000. Un compromis. Emmanuel De Bock et Serge de Patoul veulent « aller au bout de cette logique, afin de restituer totalement son pouvoir au citoyen-électeur, faire en sorte qu'il choisisse bel et bien les élus ».

« Une forte injustice »

Ce n'est pas le cas actuellement ? Pas complètement, dans la mesure où, bénéficiant du « pot », des candidats ayant recueilli moins de voix franchissent le seuil d'élection par le seul fait d'être mieux positionnés que d'autres sur les listes. Les deux amarantes y voient « une forte injustice ». De Patoul : « C'est le bon moment pour agir, à trois ans des prochaines élections, les communales de 2018, on peut avoir un débat serein, les partis sont preneurs. » De Bock : « En somme, on instille de cette manière un peu de démocratie directe, c'est bienvenu quand la démocratie représentative a besoin d'évoluer. »

En fait d'évolution, l'offensive

parlementaire vise aussi à supprimer les candidats suppléants. Dans le système actuel, un député effectif démissionnaire ou empêché (par exemple parce qu'il devient ministre) est remplacé par un autre issu de la liste des suppléants, même si celui-ci fait moins de voix que des

candidats effectifs non élus. Ajoutez à cela que l'effet dévolutif de la case de tête, dans le vif on l'a dit, s'applique non seulement aux candidats effectifs, mais aussi aux suppléants : double incongruité. Les élus FDF : « *Simplifions le système, oui, et rendons le pouvoir aux citoyens-électeurs : veillons à ce qu'il n'y ait plus qu'une seule liste de candidats, tous effectifs, et les suppléants seraient les premiers non élus de cette liste, voilà tout.* »

Objectif collatéral, comme le soulignaient Pierre André et Philippe Laussier dans un courrier du Crisp, cités par les parlementaires FDF : « *Barrer les stratégies fines des partis, qui, par exemple, spéculant sur leur participation aux exécutifs, avec des postes ministériels, choisissent parfois leurs candidats suppléants de façon très étudiée, surtout le premier, appelé à "monter".* »

Case de tête, suppléants, colloque express ce mardi (*Le Soir* de lundi) au Sénat, tirage au sort de nos parlementaires (dixit Peter Vanvelthoven et Laurette Onkelinx récemment), plaidoyer en faveur du scrutin majoritaire par Charles Michel mercredi dernier à l'UCL... Un faisceau de petites et grandes idées. Et de présumés remèdes en tous genres pour nos bonnes vieilles démocraties représentatives. C'est qu'il y a comme un petit problème ? Oui, Docteur. ■

DAVID COPPI